

Conférence du désarmement à Genève

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DU CANADA, NOVEMBRE 1962

Le Comité des Dix-Huit sur le désarmement s'est réuni de nouveau à Genève le 26 novembre 1962, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale sur le désarmement et les essais d'engins nucléaires. Au cours des deux premières semaines, il s'est surtout intéressé à la question des expériences atomiques, notamment au problème que pose le contrôle de l'arrêt des expériences souterraines. Le Canada et d'autres puissances non nucléaires ont présenté diverses propositions ayant pour objet un accord intérimaire sur l'arrêt des expériences souterraines (qui comporterait des assurances suffisantes pour une détection et une identification efficaces des phénomènes sismiques par une commission scientifique internationale) en attendant que l'on se soit entendu sur un traité international disant les expériences de toutes sortes. Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont de nouveau fait valoir la nécessité d'une inspection obligatoire, qui tendrait à prévenir les expériences souterraines clandestines; mais l'URSS s'en est tenue à l'opinion que les inspections internationales sur place n'étaient pas nécessaires, et elle a repoussé toute espèce d'entente provisoire sur l'arrêt des expériences souterraines.

Le Comité a remis un rapport à l'Assemblée générale le 10 décembre, conformément à la résolution 1762(A) de celle-ci; il y déclarait qu'il n'avait pas été possible d'aboutir à un accord au cours des deux premières semaines qui avaient suivi la reprise des négociations et s'engageait à tenir l'Assemblée au courant de ce qui se ferait à l'avenir en ce domaine.

Le 30 novembre, au cours de la discussion générale sur les travaux auxquels serait consacrée la deuxième partie de la session, le représentant du Canada, général E. L. M. Burns, a exposé le point de vue de son pays sur les principales questions dont était saisi le Comité sur le désarmement. S'étant dit d'avis que la Conférence devait chercher surtout à aider les puissances nucléaires à se mettre d'accord sur un traité pour faire cesser les expériences nucléaires au plus tard le 1^{er} janvier, il a poursuivi son discours dans les termes suivants:

JE TIENS à vous assurer que la délégation du Canada saisit toute l'importance des travaux que nous consacrons au désarmement général et complet et aux diverses mesures qui doivent y concourir d'ici la conclusion d'un accord à ce sujet. Mais il s'agit de savoir quels sont les moyens les plus favorables à un progrès dans ce sens, comment réaliser quelque chose de concret, comment faire le premier pas dans la voie d'un désarmement général et complet. Faisant partie de la Première Commission de l'Assemblée générale, j'ai ressenti une vive contrariété cha-